

no 54
MARDI 13
NOVEMBRE
73



informations
NANTES

A

Bulletin Régional de l'Agence de presse Libération

Imprimerie spéciale A.P.L. Directeur Maurice Clavel - 14, rue de Bretagne
Paris 3 - Abonnements : les 12 numéros (soit 3 mois environ) 10 francs minimum -
soutien 15 ou 20 francs - en timbre ou en chèque à l'ordre de la Librairie 71
Vente au numéro au bureau régional : Librairie 71, 29, rue Jean-Jaurès -
44 - Nantes et à St-Nazaire, Librairie "Le Tiers Livre", avenue de la
République.

Sommaire

ENTREPRISES NANTES : menace de démantèlement des A.C.B.	10-11
PAYSANS VENDEE : un propriétaire s'oppose au remembrement	8
LOIRE-ATLANTIQUE : agissement d'un notable	8
VENDEE : répression syndicale contre le C.D.J.A.	8
ENSEIGNEMENT NANTES : conditions de la rentrée universitaire	12-13
Plate-Forme de l'Atelier Populaire de Nantes	4-5-6
Chanson faite par un travailleur sur les A.C.B.	7
Pressions sur la presse après la grève des fonctionnaires	13
NANTES : suite de l'action à la cantine de la Mutualité Agricole	14

calendrier

ST NAZAIRE : quinzaine d'information sur la presqu'île guérandaise

Jusqu'au 27 : exposition à la Maison des Jeunes (M.J.E.P., 33 boulevard Victor Hugo) sur la presqu'île et la survie des marais salants.

Représentations de la pièce "presqu'île à vendre" :

- mardi 13 à 21 h. au cinéma Caméo (quartier ouest)
 - vendredi 16 à 21 h. au Centre Social de la Bouletterie
 - vendredi 23 à 21 h. au cinéma U.M.P. à Penhoet
- (une parade en ville et au marché aura lieu avant chaque représentation.)

samedi 17 à 21 h. : réunion contradictoire avec des personnalités de la région sur la Presqu'île et son avenir (à la M.J.E.P.)

dimanche 18 à partir de 15 h. : fest-noz avec le Cercle Celtique des Paludiers.

(Une brochure d'information a été publiée (2 f.). La demander à la M.J.E.P. ou à M.-F. Bachelier, 9 chaussée de la Madeleine, Nantes, ou à A.P.L. qui transmettra. Pour le soutien financier : Yvon Parnet, compte Crédit Agricole n° 00 44 87 Nantes.)

NANTES : débat "Pour la contraception et la libéralisation de l'avortement", jeudi 15 à 20 h.30 à la Fraternité Protestante (3 rue Amiral Duchaffault). Le débat sera introduit très brièvement par un médecin, une hôtesse du Planning Familial et un membre du Cercle Jean 23. Organisé par le Cercle Jean 23, la Fraternité Protestante, le Temple Protestant, qui ont opté pour la contraception et pour la libéralisation de l'avortement. Ils invitent croyants et non-chrétiens à débattre de cette position.

NANTES : soirée au profit des internés politiques en Irlande du Nord mercredi 14 à 20 h.30 salle du Sillon de Bretagne. Avec Gilles Servat et le Sand Folk Group (un des meilleurs groupes irlandais : chansons traditionnelles et actuelles). Débat avec la participation d'Irlandais en lutte. Comité Franco-Irlandais. (De telles soirées ont eu lieu le 8 à St-Nazaire, le 9 à Angers et le 11 à Rennes)

A. P. L. - n a n t e s a b e s o i n d e 1.700 f r a n c s !

Depuis sa création, APL-nantes fonctionne sur une ronéo prêtée. Son propriétaire en ayant besoin tient à la récupérer dans les meilleurs délais. Deux solutions sont envisagées : tirer APL sur des ronéos appartenant à diverses organisations nantaises. Solution peu pratique (centralisation des informations, rectificatifs de dernière minute, déplacements etc...). Sinon, Gestetner a proposé à APL un duplicateur d'occasion entièrement révisé pour la modique somme de 1.700 francs. Le prix de l'abonnement reste à 10 francs. Mais les personnes se réabonnant qui désirent (et qui peuvent) soutenir le bulletin sont invitées à prendre un abonnement de soutien (15 ou 20 francs). Certains militants du Collectif ont prêté une partie de la somme mais ont besoin de la récupérer assez rapidement. C'est un objectif réaliste puisqu'il y a environ 350 abonnés.



CONNAISSANCE de la CHINE



du Lundi 12 au Dimanche 18 Novembre

Centre Socio-Culturel de la **BOTTIERE**, rue Max Planck

- EXPOSITION -

PERMANENCES

Thème : la journée d'une famille chinoise

- Lundi 12 : de 17^h à 19^h
- Mardi 13 : de 16^h à 20^h
- Mercredi 14 : de 10^h à 12^h
de 14^h à 20^h
- Judi 15 : de 16^h à 20^h
- Vendredi 16 : de 14^h à 18^h
- Samedi 17 : de 9^h à 12^h
de 14^h à 18^h
- Dimanche 18 : de 14^h à 19^h

- * Comment le Socialisme a transformé la famille chinoise -
- * Ce que signifie la libération de la femme par le travail et la prise en charge du travail ménager par la collectivité sans nuire au noyau familial -
- * Comment l'éducation des enfants est faite par la famille et la société -
- * Le rôle des retraités dans la vie du quartier -

Vente de livres, revues, disques, affiches

ENTRÉE LIBRE

VENDREDI 16 Novem-
bre à 20^h 30

SOIRÉE-DÉBAT

Un membre de l'Association des A.F.C., qui s'est rendu en CHINE cet été, présentera un montage de DIAPPOSITIVES

ENTRÉE LIBRE

La semaine "Connaissance de la Chine"

réalisée avec la par-

Association des Amis de l'Asie Française

32 rue Maurice

annonces

Tu as entre 18 et 25 ans, et le problème du service militaire se pose pour toi ?

Un groupe s'est formé en vue d'échanger sur l'objection de conscience, le service militaire et civil, l'insoumission, les actions possibles.

La première rencontre aura lieu le vendredi 23 novembre à 20 h.15 au 7 rue Henri IV (près Duchesse Anne).

N'oubliez pas d'informer vos copains intéressés.

A.P.L.-Ancenis : une réunion aura lieu mercredi 21 à Ancenis (lieu à préciser)
Les abonnés de la région d'Ancenis y sont tous invités. Objet : information sur APL, comment organiser l'information populaire sur Ancenis.

dans la presse

"LE CANARD ENCHAÎNÉ" n° du 7 novembre : "des caravanes qui font Lip-Lip..."

(...) Logiquement, la société (CARAVELAIR) de St-Nazaire devrait être fermée depuis plusieurs mois. Son patron, André Trigano, s'était complètement trompé dans ses prévisions et plusieurs milliers de caravanes demeurent invendues, faisant couler la trésorerie de l'entreprise.

Le pédégé malchanceux a été prié par les banques (c'est surtout le Crédit Lyonnais) d'aller exercer ses talents ailleurs, et si les 800 salariés ne sont pas encore inscrits au chômage, c'est parce qu'il y avait les élections cantonales. Puis parce que l'homme fort de la région se nomme Guichard, ministre, et qu'il lui déplairait d'avoir une affaire LIP dans son fief.

Sur place, le préfet se démène. Surtout pour qu'on ne parle pas de l'histoire. Il convoque les journalistes, les députés, les maires (sauf le conseiller général communiste du coin) pour les persuader que tout ça va s'arranger et que ce n'est pas le moment de faire des vagues.

Ils veulent bien jouer les muets du sérail, ces braves gens, mais ils aimeraient bien savoir qui a encouragé, ces derniers jours, Caravelair à mettre en fabrication 7.000 caravanes supplémentaires, alors qu'il n'y a pas d'acheteur.

Qui va les financer ? Pas moi en tout cas, s'écrie le Crédit Lyonnais qui trouve sa facture déjà trop lourde.

Et on s'achemine doucement vers un joli petit drame social. Qui fait d'autant plus frémir le patronat que les gars de St-Nazaire ont la réputation d'avoir la main lourde lorsque ils se mettent en colère.

ANCIENIS : la situation dans la Fonction Publique. (extraits d'un tract CFTD)

Le 11 octobre, une forte proportion de fonctionnaires a fait grève pour obtenir de meilleurs salaires, lutter contre l'emprise du privé sur le secteur public. (...) A Ancenis, des auxiliaires (PTT) arrivent en fin de carrière et gagnent moins de 1.000 francs par mois pour 47-48 heures de travail.

Insegnement : à St-Joseph, un auxiliaire bachelier ayant même 2 années universitaires est encore à 1.250 francs par mois au bout de 5 ans d'enseignement, attendant une augmentation qui lui est due au bout de 3 ans d'ancienneté. Les conseils de classe et heures supplémentaires sont payés avec plusieurs mois de retard.

De plus en plus la fonction publique fait appel à du personnel auxiliaire sans formation, sous-payé, pouvant être licencié à tout moment sans indemnité. A Ancenis, au téléphone : 15 % titulaires, 85 % auxiliaires. A St-Joseph : 5 % titulaires, 95 % d'auxiliaires. A l'hôpital, un trop grand nombre d'auxiliaires au détriment des malades. (...)

Pour l'amélioration des conditions de travail. Elles sont particulièrement désastreuses dans l'enseignement. Lycée Joubert-C.E.S. : une seule secrétaire administrative pour le lycée et le C.E.S. Deux professeurs de gymnastique pour 700 élèves (5 serait un minimum). Un professeur de musique pour 700 élèves. (...)

3

PLATE-FORME DE TRAVAIL DE L'ATELIER POPULAIRE

10 Novembre 1973

Après un an d'activités, les membres de l'atelier populaire estiment nécessaire de faire un bilan de leur action et de redéfinir leurs objectifs.

- "n" affiches ont été réalisées, que l'on peut regrouper en 5 rubriques :

. affiches réalisées sur une base unitaire (appel au meeting Palestine, Larzac, Lip, dissolution de la ligue; projet pour les grévistes de PARIS S.A.)

. affiches à l'initiative de l'At. Pop. (problèmes généraux et situation politique)

. 2 affiches réalisées avec des travailleurs en lutte (à Guéméné)

. 4 affiches ayant permis à des groupes de gens d'apprendre les techniques de la sérigraphie et de fonctionner désormais en ateliers autonomes. (A.F.A., Bout des Pavés, Géraudière)

. enfin, 2 affiches à la demande de groupes divers, sur des problèmes généraux. (écologie, défense des rives de l'Erdre)

Cette pratique nous amène à présenter un certain nombre de remarques.:

A/I - sur les affiches "unitaires"

. l'At. Pop. a été considéré et utilisé comme un "pôle neutre". Chaque groupe participant et signataire possédait les moyens techniques de réaliser son information.

. le contenu de ces affiches reposait sur une "base minimale d'accords" entre les différents signataires.

. l'affiche était porteuse d'un simple "catalogue publicitaire" de signatures.

En fin de compte, l'At. Pop. a été considéré comme un lieu de commodité (imprimerie-outil technique) plutôt que comme un lieu d'échanges et d'élaboration politique.

Pour la suite de nos tâches, il ne nous apparaît pas nécessaire de continuer dans ces conditions. Nous refusons dorénavant ce type d'affiches.

/2 - les affiches issues de notre initiative:

aucune continuité n'en ressort. Cette activité ponctuelle est intéressante, mais non prioritaire.

/3 - actions avec les travailleurs en lutte:

bilan positif, mais là encore, il s'agit d'actions ponctuelles qui ne permettent pas aux membres de l'At. Pop. de développer une pratique continue soutenant une réflexion constante.

/4 - affiches avec apprentissage:

actions à développer.

démarche foncièrement positive lorsqu'il existe une envie d'apprendre préalable et que les demandeurs ne sont pas aiguillonnés par une nécessité immédiate.

/5 - sur les problèmes généraux:

ces affiches ne nous semblent pas prioritaires. Elles peuvent d'ailleurs donner lieu à la création d'ateliers autonomes.

B/ Enseignements du bilan :

- on regrette l'électisme, la dispersion, les actions éclatées, l'activisme qui masque l'absence de débat de fond.

- le journal mural, escamoté de fait, semble mieux correspondre à cette volonté de tâche prolongée et de réflexion continue.

- dans le même temps, la multiplication d'ateliers autonomes, c.a.d. de la prise en charge complète par les gens de l'information, nous apparaît comme un objectif politique indispensable.

Ce sont ces deux éléments que nous allons examiner.

a - le journal mural :

- voici pour l'essentiel l'objectif du J.M. tel qu'il apparaîtra dans le n°1 :

"le J.M. rend compte des luttes engagées contre l'oppression capitaliste et donne périodiquement des nouvelles que la presse et l'O.R.T.F. cachent ou déforment, pour permettre une information continue sur les lieux de travail, d'habitation, les lieux publics ... élargissant ainsi les circuits réservés aux seuls militants."

- il sera désormais l'activité essentielle de l'At. Pop., puisque répondant à une double nécessité sur les plans de l'information

la pratique du collectif de l'At. Pop.

- le J.M. n'est pas une "agence de presse" qui retransmet intégralement une somme d'informations; existeront des articles à l'initiative de l'At. Pop. et un TBT obligatoire des informations à passer (format fixe)

- finalement, nous considérons le J.M. comme "journal du collectif de l'At.Pop."

En conséquence, toutes les modalités pratiques seront définies à l'intérieur de l'At.Pop., mais toujours en liaison avec les groupes de gens qui travailleront avec nous (contacts permanents ou occasionnels - voir plus bas).

- le J.M. sera collé à des emplacements fixes, choisis par les groupes de gens concernés (paysans, jeunes, etc....)

b - nous ferons encore des affiches, lesquelles ?

- des affiches considérées comme "supplément au J.M."

- des affiches réalisées sur les lieux d'une lutte dont nous serons partie prenante, avec les mêmes objectifs qu'auparavant, c.a.d. prise en charge de l'information popularisant la lutte par les gens eux-mêmes.

c - nous essaierons de développer au maximum la formation d'ateliers autonomes :

- les gens intéressés se procurent le matériel utile et recoivent d'un ou plusieurs membres de l'At.Pop. la formation nécessaire.

- les affiches réalisées dans ce cadre, sont sous la responsabilité politique des demandeurs.

Addendum

On nous a plusieurs fois demandé d'utiliser les locaux de l'At.Pop. à des fins "militantes". Il est entendu qu'ils sont réservés aux activités de l'atelier populaire uniquement.

§§§§§§§§§§§§

4
Je travaille dans un grand atelier
Un autre parmi d'autres ateliers
L'usine s'appelle les A.C.B.
On est plus de 1 000 ouvriers

Le matin à 7 heures moins l' quart
J'arrive à la bourre pour pointer
Mon matelot s'appelle Gérard
Et près de moi travaille Roger

Tiens justement il faut qu'je vous dise
Ce que fait mon ami Roger
Il est chargé du bac d'acide
Il a le visage tout rongé

Il met le s tuyaux à la plonge
Et l'acide éclabousse sur lui
Pour vaguement se protéger
Il porte sur lui un vieux ciré

Faites P, les mecs , v'là l'chef d'équipe
Le p'tit chien du chef d'atelier
Toujours bien coiffé, l'air pressé
Toujours aimable par devant toi

Il lui passe la main dans le dos
Et lui dit " Mon brave Roger
Tu sens les greniotes de souduure
Qui sont collées dans les tuyaux

Non, ce n'est pas pour t'emmerder
Mais il faut bien les enlever
Car je veux du travail soigné
Sinon c'est moi qui m'fait engueuler "

Et mon Roger sans riposter
Passe sa main nue dans les tuyaux
Qui sont encore couverts d'acide
Et qui lui écorche la peau

Dans un coin de c'même atelier
Il y a la combine de sablage
C'est l'boulot le plus dégueulasse
C'est là qu'on meurt calaminé

Les sableurs sont de "sous-traités"
Ils bouffent du sable toute la journée
Ils ne peuvent pas se syndiquer
Ils ne peuvent pas se révolter

Ce n'est pas encore terminé
Quand le métal est bien sablé
On termine la pièce au choupage
E'est pire qu'tout c'qu'on peut inventer

Le choupage est une sorte de peinture
De zinc ou d'étain vaporisé
Ces vapeurs sont des plus toxiques
Et les ventilos ne marchent plus

Suite

J'en ai oublié mon travail
Je ne suis qu'un chaudronnier
Aujourd'hui je fais du montage
J'monte des collecteurs de fumée

C'est pour les bateaux d... St Nazaire
C'est pour les corvettes militaires
Mais moi je n'connais qu'mes tuyaux.
J'n'en sais pas plus sur mon boulot

Un ouvrier des
A.C.B.

MONTSIREIGNE (85) : pendant le remembrement, un propriétaire intervient l'arme à la main (à paraître dans Vent d'Ouest).



En novembre 72, les premiers bulldozers arrivaient à Montsireigne (Vendée) pour commencer les travaux de remembrement. Monsieur le Comte de la CROÛTE DE CHANTERAC et son épouse, maire de la commune, chassaient les bulls de leur propriété en insultant les chauffeurs et en menaçant leurs fermiers, le Président de l'Association Foncière et le géomètre de poursuites judiciaires.

En février 73, malgré de nouvelles insultes des propriétaires à l'encontre des membres de l'Association Foncière, présents sur le terrain, les travaux s'exécuteront sur une partie des terres.

Le jeudi matin, 20 septembre 73, arrivaient 2 bulldozers pour terminer les travaux. La matinée se déroula sans incident, mais à 12h.30 le propriétaire arrivait sur les lieux, menaçant de s'opposer aux travaux par la force. A la reprise de 14 h., monsieur le Comte concrétisait ses menaces : il descendit de sa voiture muni d'un fusil de chasse devant les 2 chauffeurs, l'entrepreneur et un mécanicien. Il chargea son fusil de 2 cartouches en affirmant qu'il était excellent tireur. Il montra d'autres munitions. Il menaça de tirer dès qu'il entendrait le moteur des engins démarrer. Et sur ces paroles, il s'embusqua dans un champ de maïs à proximité du travail à effectuer.

Après de longues hésitations de l'administration, 2 gendarmes de Pouzauges vinrent sur les lieux. On imagine facilement l'efficacité de 2 gendarmes pour retrouver un homme armé dans un champ de maïs de 4 hectares....

Quelques temps avant, dans le même canton, le préfet avait mobilisé plusieurs cars de CRS contre un fermier expulsé et les agriculteurs qui le soutenaient.

Finalement, les pouvoirs publics ont cédé à la menace de monsieur le Comte de Chanterac, en acceptant que les bulls quittent les lieux sans terminer le travail, malgré l'insistance des agriculteurs du coin, venus demander aux membres de l'administration sur place de terminer les travaux.

Quant à la rédaction locale de Ouest-France, elle a gentiment laissé croire que c'était le fermier Pierre Gaborit qui avait pris le fusil. Peut-être avait-elle peur de traumatiser l'opinion publique en montrant qu'un notable peut utiliser impunément la menace de mort au nom du droit de propriété.

LOIRE-ATLANTIQUE : un notable estime pouvoir ne pas respecter les habitudes syndicales (à paraître dans "Vent d'Ouest").

A-t-on le droit d'adhérer directement à la F.N.S.E.A.? Réponse : oui. Depuis une quinzaine, la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) vient d'avoir 3 adhérents de la commune de SAINT HERBLAIN (44) . Le reste des syndiqués (une quarantaine à la réunion) a jugé que la Fédération de Loire-Atlantique les aiderait sûrement mieux que celle de PARIS, ou tout au moins ils pensent que NANTESES c'est plus près et que les responsables on les connaît mieux.

L'événement ne serait pas important si parmi les 3 dissidents on n'y relevait pas le nom de Raphaël Rialland, l'actuel président de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique, mais aussi vice-président des Chambres d'Agriculture à Paris. On comprend mieux : St Herblain - Paris en direct, c'est mieux...

Mais vous comprendrez encore mieux que l'histoire vaut son "pesant de moutarde" quand vous saurez que Raphaël est membre de la Chambre d'Agriculture parce que représentant la Fédération de Loire-Atlantique.

C'est drôle comme les Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique mis au rang des "fouteurs de merde" par la Chambre d'Agriculture, ne cherchent pas à faire pression pour que Raphaël soit démis de sa fonction. Ils ont peut-être raison, l'essentiel n'est-il pas de se trouver près des problèmes des paysans de sa commune, au lieu de chercher à pavoiser ici et là et notamment dans les ministères à Paris.

AUX A.C.B., LES MENACES DE DEMANTELLEMENT SE PRECISENT

Aux Ateliers et chantiers de Bretagne, la menace sur l'emploi devient de plus en plus sérieuse. La charge de travail est très faible dans certains ateliers; la situation financière est grave de l'aveu même de la direction; la "décentralisation" d'une part importante des fabrications est envisagée; tout cela, sous les auspices des Chantiers de l'Atlantique de St Nazaire, aujourd'hui véritable patron des A.C.B.

COMMENT EN EST-ON ARRIVE LA ?

La réorganisation de la navale a en fait commencé quand la Banque de Paris et des Pays Bas, une des deux grandes banques d'affaires françaises, qui se trouve derrière de très nombreuses sociétés industrielles, a pris le contrôle absolu de tous les chantiers navals de Basse Loire : Chantiers de l'Atlantique, Dubigeon Normandie, et A.C.B. (toujours rattachés à la "Navale", bien que ne fabriquant plus de bateaux). C'était en 1971. Un an plus tard, les Chantiers de l'Atlantique prenaient une participation majoritaire dans les A.C.B. (51% des actions).

DANS L'IMMEDIAT, ceci se traduit par :

- le transfert d'une partie des fabrications à St Nazaire
- une prime de compensation en heures de travail.

EN REALITE, la situation s'est rapidement dégradée :

- les "compensations" venues de St Nazaire ne sont toujours pas là.
- certaines fabrications ont diminué ou cessé. Sans être remplacées

En JANVIER 73, cela s'est traduit par près de 100 ouvriers sur des chantiers extérieurs (Lorient, Brest). Parallèlement, la direction annonce le blocage de l'embauche.

EN MARS 73 - la direction annonce le transfert de 150 personnes chez Dubigeon, en même temps que la cession de 8.000 m² de terrains et d'ateliers, avec une option sur 14.000 M² supplémentaires. La protestation vigoureuse des travailleurs des A.C.B. a permis alors de maintenir ces 150 travailleurs aux A.C.B.

La direction annonce en même temps la création à Vertou d'un atelier de 140 personnes pour l'usinage de pièces moteur pour le compte des Chantiers de l'Atlantique.

C'EST UN PREMIER PAS VERS LE DEMANTELLEMENT.

Parallèlement, la situation financière se dégrade : le déficit de Trésorerie est passé de 2 milliards 300 millions en 1969 à 3 milliards 400 millions en 1972.

Et, en même temps, on gaspille allègrement, comme exprès : déplacements coûteux et inutiles de machines, investissements dans des ateliers destinés à déménager à Vertou dans 9 mois.

Toutes ces difficultés sont-elles provoquées par une mauvaise gestion ? Une inadaptation de l'entreprise ? Ou est-ce le résultat de la volonté délibérée des Chantiers de l'Atlantique de garder ce qui l'intéresse de l'entreprise (par exemple, certains bureaux d'étude, la fabrication de pièces moteur) et de sacrifier le reste ?

Ce n'est pas la Direction qui répondra. Elle affiche le plus grand mépris pour l'information des travailleurs. Son attitude a toujours été de mettre brutalement les travailleurs devant le fait accompli, sans craindre de renier des engagements pris quelques mois auparavant.

C'est pourquoi les travailleurs des A.C.B. ne veulent plus de belles paroles : ils ont commencé à réagir. On discute dans les ateliers, les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont organisé des réunions sur le tas dans les ateliers, une série d'affiches dénonçant en détail le gaspillage, l'incohérence de la gestion, le sabotage de l'entreprise ont eu un retentissement certain.

Mais lutter contre un démantèlement n'est pas une mince affaire : la lutte exemplaire de LIP le montre. cela exige la mobilisation, l'initiative et la ténacité de tous. Cela doit également se faire en liaison avec le reste de la métallurgie nantaise, toute entière menacée.

Aujourd'hui, la situation s'aggrave encore :

- la direction a décrété le blocage des salaires jusqu'en 1974 dénonçant ainsi l'accord d'entreprise.
- de nouveaux ouvriers sont envoyés en déplacements notamment des ajusteurs à St Nazaire (Montoir)
- un nouveau directeur a été nommé, un "homme à poigne", en fait un commis de la Banque de Paris et des Pays Bas.

La semaine dernière, celui-ci a tenu des propos "rassurants" sur la charge de travail, déclarant même que 40 ouvriers environ allaient être embauchés, mais il a précisé que c'était pour le nouvel atelier de Vertou. Et il en a profité pour réaffirmer que le départ d'une centaine de travailleurs de la chaudronnerie était pour bientôt; de même, l'option sur 14.000 m² de terrain A.C.B. a été levée par Dubigeon...

Mais les mensonges et les belles paroles ne doivent plus nous illusionner. Pour les travailleurs des A.C.B., le temps est à l'action. C'est l'emploi de 1.600 personnes qui est en jeu.

Un correspondant de l'entreprise.

Lu dans "Le canard enchaîné" du Mercredi 13 Octobre 73

" Vendanges (et démons) "

" Il était joyeux de vendanger dans le canton de Vallet (L.A.)!

" tous les propriétaires ont reçu de la gendarmerie à la veille des vendanges, une liste à remplir, pour indiquer le nom, la date et le lieu de naissance et le domicile des vendangeurs ! A renvoyer "dans les meilleurs délais".

" d'autre part, la brigade de gendarmerie de Vallet ne chôlait pas : contrôles d'identité dans les vignes, comme à Mouzillon!...
" vous voulez ma photo en gros-plan ? "

" Savoir d'élever "

" Un lecteur nous écrit : le rapide Maine-Océan, entre Paris et Nantes compte maintenant couramment 80% de wagons de 1^o classe, dans les wagons de 2^o, bondés, des usagers ont le plaisir de payer le supplément "train rapide" pour voyager debout, alors qu'en première, il y a 2 ou 3 voyageurs par compartiment. n'osant sans doute pas supprimer les secondes, comme on l'a fait des 3^o on a trouvé ce procédé habile - sinon élégant - pour dissuader les usagers de les utiliser. Finalement, sans modification officielle des tarifs S.N.C.F. on contraindra le voyageur le plus modeste à payer son billet 50% plus cher..."

" oui, mais pour peu qu'on en fasse autant pour le métro et même pour tout le reste, on haussera le standing et son "image de marque" c'est ça la promotion sociale".

Depuis que cette rentrée universitaire s'est effectuée, que se passe-t-il exactement ?

Les étudiants ont montré de vives inquiétudes quant à la bonne organisation des études en première année. Ce mécontentement généralisé a suscité de la part de certains étudiants de 1^{re} année la tenue d'une assemblée générale, qui n'a guère réussi à clarifier les choses. Quel pouvait être le sens du grand nombre d'abstentions, sinon celui de montrer une insuffisance des explications. Est-ce pour autant que les problèmes préoccupants ont disparus ?

SUREMENT PAS !

- en raison du grand nombre d'étudiants inscrits en première année (plus de 850), de la non-augmentation du nombre de poste d'enseignants, et de l'insuffisance des locaux, tous les TRAVAUX DIRIGES NE POURRONT PAS ETRE ASSURES (les inscriptions ne garantissent pas la possibilité d'assister aux travaux dirigés)

- les inscriptions en valeurs libres ont tout d'abord été refusées par les UER de Lettres et Sciences Economiques pour ensuite les accepter... sur des listes d'attente (des voies sans issue) dans le seul but de calmer le mécontentement général. L'exemple le plus caractéristique est bien la section de psychologie où plus de 80 étudiants de Droit se sont inscrits, alors que cette section ne peut déjà même pas fonctionner avec ses propres étudiants (les cours ne pouvant être assurés que pour 140 étudiants alors qu'ils sont plus de 260 étudiants inscrits auxquels viennent s'ajouter les 80 juristes et les étudiants des autres sections.) Ce n'est pas un cas isolé. Voir Sciences Economiques, Philosophie, Géographie...etcetc... Heureusement, le Président de l'université va tout régler: il est parti à Paris réclamer la nomination d'un prof (pour la section psychologie)

Toute cette pagaille dans l'organisation des études n'est pas le fruit du Hasard! La création des DEUG (avec la loi Debré qui l'accompagne) a été massivement dénoncée par des dizaines de milliers d'étudiants qui avaient fort bien compris son objectif: la SELECTION. Celle-ci s'exerce remarquablement en faculté de Droit:

- à la différence des autres années, l'étudiant doit avoir d'abord sa moyenne aux travaux dirigés. Si celle-ci n'est pas acquise, il ne pourra pas se présenter aux épreuves sanctionnant les autres matières. Cet étudiant en Septembre, devra donc repasser les matières à Travaux Dirigés, les avoir et ensuite passer toutes les autres qu'il n'a pas eu le droit de subir en Juin.

En outre, l'étudiant à la fin de la 2^o année doit avoir obtenu toutes ses valeurs libres; c'est-à-dire 150 heures. Celles qu'il ne pourra avoir en 1^o année (ou qui tout simplement ne pourront pas être assurées) devront être repassées en 2^o année. Cela signifie que le peu d'étudiant s passés en 2^o année devront donc affronter un nombre d'heures de valeurs libres impressionnant, allant de ce fait jusqu'à 150 heures

Il en sera de même pour les 2^o année qui redoubleront, car aucun régime transitoire n'est prévu et ainsi ils tomberont sous le coup des DEUG.

POURQUOI CET ETAT DE FAIT A-T-IL ÉTÉ VOLONTAIREMENT CREE ?

Pour une simple raison: le gouvernement entreprend un vaste projet de démolition de l'université. Pour ce faire, d'un côté il dévalorise le diplôme universitaire, de l'autre il revalorise le diplôme obtenu dans les Instituts Techniques Supérieurs (exemple: I.U.T.) qui eux forment des cadres qui seront rentables économiquement, et ce, dans des délais très brefs.

Pour réaliser ce projet, il faut vider tout simplement l'université de ces étudiants. Cette entreprise gouvernementale a été dénoncée par les enseignants du SNESUP Droit et Sciences Economiques qui ont voté mercredi dernier, une motion remettant vivement en cause les DEUG en tant que Super Bac accroissant la sélection, et dénoncé également leur mise en place chaotique.

Les étudiants conscients de l'enjeu, doivent lutter pour un bon fonctionnement de leurs études: DES CREDITS, DES PROFS, DES LOCAUX, INSCRIPTIONS REELLES ET EFFECTIVES POUR TOUS. En faisant tout cela, les étudiants ne doivent pas perdre de vue que cette lutte aussi nécessaire qu'elle est, doit déboucher sur une lutte contre la source du mal: les DEUG qui ont sciemment installé cette pénurie généralisée.

NON AUX DEUG QUI SELECTIONNENT !

C'est pourquoi il s'avère nécessaire et urgent, dès maintenant, de s'organiser tous ensemble, afin de remédier à cette situation qui ne peut durer !

DANS CE BUT, TOUS A LA REUNION MARDI 13 NOVEMBRE (Droit, salle 14, à 14 H 30)

DIJOUUD PERD LE SENS DE LA MESURE

Quelques jours avant la grève du 11 Octobre, Paul DIJOUUD, sous-ministre chargé de la Fonction Publique, transmettait ses ordres aux Préfets sous la forme d'un télégramme dont voici le texte intégral.

URGENT : LE SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE
à tous les préfets

Malgré la décision du Gouvernement de porter à 3 % l'augmentation des traitements au 1^{er} Octobre 1973, FORCE OUVRIERE a confirmé son préavis de grève pour le 11 Octobre en dépit de la courageuse position contraire adoptée par la F.E.N. et les deux autres organisations signataires.

Cette décision de FORCE OUVRIERE a été prise après de difficiles discussions entre dirigeants nationaux, fédéraux et locaux qui tendent à prouver que l'accord est loin d'être unanime sur cette décision. On peut soutenir qu'il y a là une faute politique de la part de Force Ouvrière qui va se trouver ainsi associée contre sa doctrine constante à un mouvement politisé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Il importe de toute manière que la grève du 11 Octobre soit autant que possible réduite dans son ampleur. Je vous demande à cet effet d'agir auprès de la presse locale pour qu'elle mette au maximum en valeur les avantages accordés aux fonctionnaires par les récentes mesures, et à montrer le bénéfice de la politique contractuelle menée depuis ces dernières années.

Vous devez dire que le Gouvernement reste décidé à poursuivre la politique contractuelle et qu'il a donné une preuve de cette volonté en allant au-delà de ses obligations résultant de la convention de 1973. Une grève entreprise dans ces conditions par une organisation signataire est une véritable rupture de contrat et risque donc de compromettre l'avenir de cette politique.

§ Vous devez aussi mener une action auprès des fonctionnaires et notamment des chefs de service pour les persuader de ne pas se joindre à un mouvement aussi peu légitime. Je vous adresserai incessamment les textes de la conférence de presse que j'ai tenue à la suite du Conseil des Ministres.

Je compte sur votre détermination pour tout mettre en oeuvre afin que la portée de la grève du 11 Octobre soit aussi réduite que possible dans votre département, et en particulier pour diminuer au maximum la participation des adhérents de Force Ouvrière.

Signé : Paul DIJOUUD

Malgré les assurances données lors du meeting place Graslin le 11 Octobre par le responsable de Force Ouvrière, du cartel fonctionnaire de "poursuivre la lutte jusqu'à l'aboutissement de nos revendications", les paroles gouvernementales ont été entendues puisque Force Ouvrière a retiré ses "billes" dans l'action de 6 - 7 - 8 Novembre. Pourtant le démantèlement de la fonction publique et la baisse du pouvoir d'achat sont toujours d'actualité.

Un correspondant fonctionnaire

NANTES : la situation à la section de psychologie. (correspondant)

Les crédits et les enseignants se font rares à l'université. La section de Psychologie est complètement bloquée depuis la rentrée universitaire. En effet, les cours ne peuvent plus être assurés que pour 140 étudiants alors qu'ils sont plus de 260 inscrits, auxquels viennent 80 étudiants en droit.

Si la section de Psychologie est la plus sérieusement touchée, des problèmes se font jour au niveau des sections de Droit et de Sciences Economiques, ainsi qu'à la faculté de Sciences : les travaux pratiques en Biologie ont été arrêtés par manque de crédits et de conditions de sécurité suffisantes. Toute cette pagaille dans l'organisation des études n'est pas le fruit du hasard : la création des DEUG (Diplômes d'Etudes Universitaires Générales) avait été massivement dénoncée par les étudiants durant la fin de l'année 72-73. Le gouvernement ne se donne même pas les moyens nécessaires pour la mise en place d'une réforme qui provoque un tollé général. Les étudiants sont appelés à une Assemblée Générale mardi 13 nov. à la faculté de Lettres à 16 heures.

NANTES : le conflit continue à la Mutualité Sociale Agricole. (correspondant) 14

Durant la semaine du 5 au 9 novembre, la guerre des repas menée par les salariés de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) s'est poursuivie. Vendredi 9 novembre, en réunion de conseil de CMRA

plusieurs propositions ont été faites : la dissolution de l'AMPOPAPA, association regroupant les salariés des différentes organisations agricoles et censée gérer la cantine, la création en remplacement d'une Association selon la loi de 1901 regroupant les employeurs, et la mise en place d'un comité technique représentant les salariés.

La négociation sur le ticket-restaurant des employés de la MSA n'a pas encore abouti. En Assemblée Générale, les salariés de la Maison de l'Agriculture ont décidé de reprendre leurs repas à la cantine, dans l'attente de la poursuite des négociations, tandis que ceux de la MSA poursuivaient leur pique-nique dans les locaux du Comité d'Entreprise. Les salariés des organisations agricoles se tiennent prêts à reprendre l'action dès que cela sera nécessaire.

Fonction Publique : pour la première fois le 6 novembre, la F.E.P., Fédération de l'Enseignement Privé C.F.D.T. s'est joint à la grève de la fonction publique. De nombreux établissements nantais ont été perturbés, ainsi que les établissements privés de Pontchâteau, St-Gildas-des-Bois, Riaillé, Ancenis, Legé, etc. Le meeting place Graslin a rassemblé plus de 2.000 travailleurs de la fonction publique. La FEP annonce sa prise de position et déclare "nous ne voulons plus continuer à profiter de la grève des autres". (cor.)

St-Nazaire : un Comité de Défense des Locataires s'est créé à Kerlédé : chauffage, absence de téléphone public, sécurité, retards dans la construction du groupe scolaire sont à l'ordre du jour.

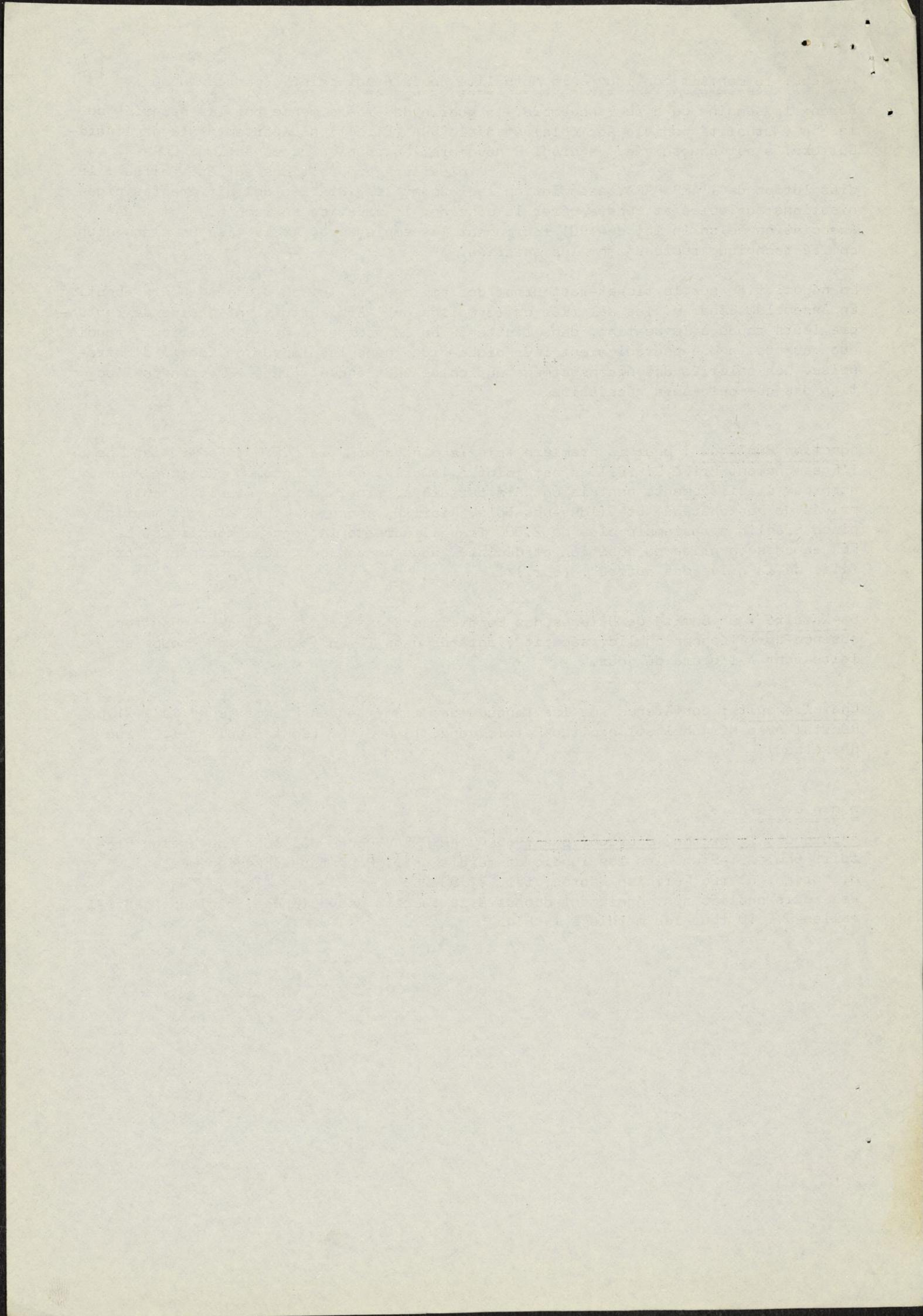
Chatellerault : conférence sur les langues des minorités en France jeudi 15 à 21 h Récital avec Kirjuhel et l'occitan Patric vend. 16 à 21 h. (Centre Culturel, 2 rue Rasseteau).

annonces :

"Apprendre le breton, pourquoi pas ?" SKOL AN EMSAV donne des cours de breton gratuits Ecole St-Stanislas les lundis et mardis soir. Pour tous renseignements :

M. Morvan, 63 rue Félibien Nantes, tél. 71.03.26.

Des cours publics sont également donnés à la faculté des Sciences, bâtiment central salles 9 & 10 tous les mardis à 19 h.45



BABIN EST PARTI ...

DE S^t EMILIEN

Depuis bientôt un an, nous avons mené un combat pour faire partir un cumulard, afin qu'une veuve d'exploitant puisse toucher l'I.V.D.

Malgré les menaces et les intimidations, tant à SAINT EMILIEN que dans le canton de SAINT ETIENNE DE MONTLUC, notre détermination a eu raison de BABIN qui, avec trois de ses complices, a été jusqu'à faire de nuit, une agression armée avec fourches et fusil pour laquelle ils furent condamnés par le tribunal de SAINT NAZAIRE.

Comprendra-t-il qu'en voulant cumuler il servait d'abord de prête-nom pour permettre à des marchands de bestiaux d'avoir des terres pour y mettre leurs bêtes ?

BABIN avait dit : "Je ne partirai pas".

Ceux qui le soutenaient, notamment des marchands de bestiaux et la propriété foncière, disaient : "Il restera".

Pourtant, le 31 Octobre, BABIN enlevait ses bêtes.

Il est parti parce qu'il avait tort de louer des terres à 30 Km de chez lui. Ces terres vont servir maintenant à améliorer une exploitation voisine et permettre à la fermière sortante de toucher l'I.V.D. restructurante.

Croit-il en partant se réhabiliter et se blanchir pour les actes de brutalité qu'il a commis ? Pourtant, ceux-ci restent et témoignent que pour défendre des privilèges, certains sont prêts à utiliser n'importe quels moyens ?

Comme aux Carolines, l'action a été longue mais nous avons fini par imposer une solution juste à ceux qui ne connaissent que la loi de la jungle.

D'autres problèmes sont en cours dans le canton. Si ce ne sont pas les mêmes acteurs, ce sont les mêmes instigateurs.

NOTRE DETERMINATION SERA LA MEME.

L'UNION CANTONALE DE BLAIN.



MEUH! MEUH!

DOUCETTE

BABINETTE

MEUH! MEUH!

BLINKITE

BONJOUR
CHEZ VOUS!

AH! LA LA!
LES MEILLEURS
S'EN VONT!

DES AMIS NOUS ONT QUITTÉ!!.....